

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 71 (1945)
Heft: 12

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

propriétés des surfaces en contact. Cette étude a permis de rassembler toute une documentation que les constructeurs consulteront avec profit mais qui sera encore complétée par d'autres communications donnant les résultats d'expériences nouvelles et d'un intérêt plus pratique.

Les fondations des supports de lignes électriques aériennes et leur calcul, par G. Sulzberger, Berne. *Bulletin de l'Association suisse des électriciens*, 16 mai 1945.

Cet article vient compléter et reviser les articles parus sous ce titre dans le *Bulletin A. S. E.* 1922, n° 10, 1924, n° 5 et 7, 1925, n° 10, et 1927, n° 6. Les procédés de calcul mentionnés dans ces articles, notamment dans les deux derniers numéros indiqués, ont été appliqués depuis lors avec succès à la construction des lignes aériennes en Suisse. Ils ont donc été maintenus en principe dans le présent article. Seul, le mode de représentation a subi quelques modifications, en tenant compte de certains points de détail et de certains desiderata, ainsi que des articles parus à ce sujet dans d'autres revues techniques. Les questions essentiellement théoriques et les modes de calculs applicables à des cas spéciaux ont été reportés en annexe. La bibliographie a été complétée par l'indication des principales publications parues depuis lors sur ce même sujet.

CARNET DES CONCOURS

Assainissement de la vieille ville de Bellinzone.

La Municipalité de Bellinzone ouvre un concours d'idées pour l'assainissement de la vieille ville.

Le concours est ouvert aux architectes et ingénieurs inscrits au Registre cantonal, ainsi qu'aux professionnels diplômés de nationalité suisse domiciliés au Tessin.

Le règlement du concours peut être consulté à l'Office technique communal de Bellinzone, où peuvent être retirés les plans au prix de 25 fr.

Les explications concernant le programme pourront être demandées par écrit au Service technique communal jusqu'au 15 juillet 1945.

Le délai pour la remise des travaux est fixé au 16 octobre 1945, à 18 heures.

Aménagement d'un centre touristique à Montreux.

Les intéressés sont informés que le délai pour la remise des projets est reporté du 30 juin 1945 au 28 juillet 1945.

Le Conseil administratif.

Rectification.

Aérogares.

L'article paru à notre dernier numéro du 26 mai 1945, page 148, intitulé : « Note sur les aérogares », est dû à la plume de MM. J. Camoletti et J. Ellenberger, architectes.

Par suite d'une omission regrettable dont la Rédaction du *Bulletin technique* n'est pas responsable, seul le nom de M. Ellenberger figure en fin de ce texte. Les auteurs de cette note, qui furent chargés ensemble de l'étude de l'aérogare de Cointrin, nous prient tous deux de rendre attentifs nos lecteurs à cette erreur ; ce que nous faisons bien volontiers.

(Réd.)



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 354 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section industrielle.

- 413. Jeune ingénieur électricien ou technicien électromécanicien. Travaux de construction de lignes aériennes. Suisse orientale.
 - 415. Dessinateur mécanicien. Machines-outils. Zurich.
 - 417. Jeune technicien électromécanicien. Suisse orientale.
 - 419. Technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien. Suisse centrale.
 - 429. Dessinateur mécanicien Suisse centrale.
 - 431. Constructeur en machines outils. Nord-est de la Suisse.
 - 433. Ingénieur ou technicien en ventilation. Zurich.
 - 435 a. Quelques constructeurs. De même :
 - b. Dessinateur. Fabrique d'appareils électriques de Zurich.
- Sont pourvus les numéros, de 1944 : 501, 523, 525, 603, 711, 769, 811 ; de 1945 : 63, 243, 263, 369, 375, 379.*

Section du bâtiment et du génie civil.

- 614. Jeune dessinateur en bâtiment. Nord-est de la Suisse.
 - 616 a. Architecte. De même :
 - b. Conducteur de travaux. Bureau d'architecte des Grisons.
 - 620. Jeune technicien en génie civil. Suisse centrale.
 - 622. Technicien en bâtiment. Zurich.
 - 624. Jeune technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur en bâtiment. Nord-est de la Suisse.
 - 628. Technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur en bâtiment. Nord-est de la Suisse.
 - 630. Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Suisse centrale.
 - 632. Technicien en béton armé. Bureau d'architecte et d'ingénieur de Suisse centrale.
 - 634. Jeune dessinateur en bâtiment. Travail du bois. Entreprise d'installations de magasins de Suisse romande.
 - 636. Jeune technicien en bâtiment. Zurich.
 - 638. Technicien en bâtiment. Suisse centrale.
 - 642. Jeune dessinateur en bâtiment. Suisse centrale.
 - 644. Architecte ou technicien en bâtiment. Zurich.
 - 646. Jeune dessinateur en béton armé. Zurich.
 - 650. Jeune ingénieur ou dessinateur en bâtiment. Zurich.
 - 652. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil, éventuellement technicien en bâtiment. Zurich.
 - 654. Dessinateur en génie civil. Canton des Grisons.
 - 656. Technicien géomètre, éventuellement technicien en génie civil. Mensurations. Canton des Grisons.
 - 658. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Zurich.
 - 660. Technicien en charpente métallique, éventuellement dessinateur en charpente métallique. Suisse orientale.
 - 662. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Canton des Grisons.
- Sont pourvus les numéros, de 1944 : 1534 ; de 1945 : 162, 378, 414, 418, 554, 562, 596.*

Rédaction · D. BONNARD, ingénieur.